



**ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

## **Conseil d'Administration**

**Le 8 décembre 2018 à 9H30  
à Piriac sur Mer**

### **1- Bilan de l'année 2018 (chiffres de fréquentation)**

16 825 journées/ par personne : dont 3/4 classes découverte + 1/4 colos + divers (groupes associatifs, groupes extérieurs, vie associative...)

Point de vigilance s'agissant des groupes extérieurs (EOLE, Secours Catholique, OPUS 15) : nombre de journées inférieur au prévisionnel.

Le nombre d'enfants venus en colonie est quasiment identique à celui de 2017, malgré un nombre d'inscription en juin assez faible, cependant de plus en plus d'enfants ne viennent qu'une semaine, avec pour conséquence une baisse de 1000 journées sur ce secteur d'activité.

Fonctionnement : on décompte 203 jours au lieu de 214 en 2017 du fait d'un mois de mai très découpé, et d'un mois de septembre non utilisé de manière optimale.

Le taux de remplissage demeure peu élevé du fait de 4 mois « creux » : période peu attractive au cours de laquelle il faudrait envisager de commercialiser avec des grandes écoles ou des lycées (qui ne cherchent souvent que de la nuitée).

Projection 2019 : 238 jours d'exploitation, soit une croissance sensible.

Le bâtiment jaune n'a été utilisé que pour les séjours adaptés.

Du fait de la configuration des classes et autres espaces collectifs (4 + foyer + bâtiment jaune) les écoles viennent en moyenne avec une 100aine d'élèves ne remplissant pas ainsi le centre.

On pourrait accueillir une classe supplémentaire pour optimiser le remplissage.

On considère aujourd'hui que la partie pédagogique est optimale à 4 classes, du fait que l'équipe soit composée de 4 personnes et des habitudes de travail. Il s'agira par conséquent de mener une réflexion en lien avec l'équipe pour envisager une organisation différente.

1/3 des écoles viennent pour 3 nuits seulement. Par contre certaines d'écoles viennent pour la première fois.

Par ailleurs, le nombre d'élèves par classe augmente, donnée qu'il s'agit de prendre en compte dans la démarche pédagogique (organisation à adapter).

○ L'exploitation du centre doit être consolidée, il faut étoffer l'activité pour garantir la pérennité du centre.

Il s'agit de programmer une rencontre avec les salariés pour présenter les éléments chiffrés du bilan 2018 et les perspectives 2019 pour atteindre les objectifs fixés.

## **2- Point financier**

○ S'agissant du chiffre d'affaires : baisse de 60 000 € en 2018 qui s'explique par plusieurs raisons :

– Baisse d'activité.

– Augmentation des charges d'entretien du fait des dysfonctionnements de la chaufferie, du changement des canalisations, des factures de gaz d'un montant très élevé du fait de fuites et d'entretien défaillant pendant des années, de la réception tardive d'une facture 2017 de Gaz de France d'un montant de 36 000 €.

Des économies devraient être faites en 2019 sur ce poste. Installation de pompes à chaleur dans chacun des bâtiments permettant une optimisation des coûts.

Sur ce sujet il est décidé de faire faire un bilan énergétique et un point sur les subventions possibles par l'ADEME.

– Diminution des aides publiques ayant occasionné un coût salarial plus important.

○ S'agissant de la trésorerie :

Au 7/12/18 : 128 796 €.

Moins 60 000 € par rapport à l'an passé.

Son montant doit permettre à l'ASPA d'aller jusque fin avril 2019, date à laquelle il y aura de nouvelles rentrées.

## **3- Perspectives 2019**

Le chiffre d'affaires projeté est d'environ 500 000 € (hors colonie, car le taux de remplissage n'est pas à cette heure connu), soit une augmentation de + 60 000 € sur le secteur classes de mer par rapport à l'année précédente.

La période d'automne reste à couvrir, et certaines semaines ne sont pas pleines du fait des courts séjours.

Il s'agit de prendre en compte les nouvelles demandes : service exclusif de pensions et nouveaux clients (grandes écoles, lycées....).

Il est constaté qu'avec un remplissage quasi maximal le chiffre d'affaire dégagé ne suffit pas à supporter les coûts globaux d'exploitation. Une réflexion sera à mener à l'issue de l'année 2019. L'hypothèse de fermer le centre en décembre et janvier est évoquée.

Identification des pistes pour densifier les colonies :

- Prendre l'attache des Services jeunesse des collectivités : Saint Nazaire, Guérande et Avrillé.
- La ville de Nantes achètera aussi des séjours, le nouveau catalogue a facilité cette commercialisation.
- Location d'un nouveau centre à Mesquer appartenant au CCAS / EDF : 4 000 € par mois de location + part variable sur les journées enfants (en fonction des charges).  
Il sera loué 4 mois de mars à juin 2019 pour faire de l'accueil de groupe et de classes de mer.  
Pour l'accueil des groupes il faudra recruter une partie de l'équipe estivale de ce nouveau centre en format CDD.

#### **4- Point RH (évolution de l'équipe)**

- De nouveaux contrats et stagiaires sont venus en renfort.

Des bénévoles sont venus aussi aider, il faudra envisager un moment convivial avec eux.

- Temps de travail des salariés :

Jusqu'au 30/06 : situation saine.

Par la suite divers éléments sont venues dégradés la situation :

- des temps particuliers ont nécessité une mobilisation plus forte, en particulier au cours de l'été.
- le calcul du temps de travail des 4 animateurs est effectué selon un système déclaratif à l'attention d'Anne-Cécile qui effectue le décompte,
- les modalités de calcul ne sont pas identifiées
- il n'existe pas de planning de référence
- le tableau précisant le nombre d'heures à faire dans l'année est majoré
- les habitudes de travail en elles même occasionnent des temps de travail trop étendus.

Propositions pour 2019 :

- il ne faut pas que les salariés interviennent pendant les temps de vacances
- établir un temps de travail à l'année
- établir un programme précisant le nombre d'heures à faire jour par jour.
- lors des temps de service la présence de l'équipe est importante et est une marque de fabrique de l'ASPA qu'il est primordial de préserver mais quand cela est possible cette présence devra être régulée.

– Evolution du positionnement d'Anne-Cécile :

Nécessité pour Pierre de disposer d'un adjoint pour assurer la transmission des informations techniques aux équipes dédiées, la coordination des animateurs et le développement pédagogique.

#### **5- Règles de fonctionnement sur la participation financière des participants aux week-ends**

Un bénévole est une personne qui apporte son aide au cours de l'été et qui effectue l'astreinte.

Pour le reste l'affichage des tarifs des nuitées et repas sera effectué une fois la grille tarifaire finalisée. Présentation à faire au prochain CA.

Paielement à faire selon une procédure à identifier en cochant son nom sur la liste des présents.

Pas d'exception à cette règle lors des WE associatifs.

#### **6- Détermination des missions du Conseil d'Administration au sein de l'ASPA**

Point reporté au prochain CA.

#### **7- Calendrier des événements associatifs 2019**

AG : 2 mars

WE Halloween : 19/20 octobre.

Retour colo + WE inclusif : à caler en janvier 2020

Camps chantier : du 13 au 17 /02.

Fête de la mer et WE famille à Piriac sur Mer : à définir

#### **8- Organisation week-end AG du 2 mars 2019**

Point reporté au prochain CA.

#### **Les prochains CA =**

WE du 9/02

WE du 4/05

WE 5/10

#### **9- Présentation du projet de séjour ski Nouvel An 2019-2020**

Pierre expose son souhait d'organiser un séjour ski accessible à toutes les familles qui le souhaitent lors de la deuxième semaine des congés de Noël 2020 dans un centre situé soit dans les Alpes soit dans les Pyrénées. Les deux options sont présentées avec précisions.

Le CA valide ce projet.